

**Rapport annuel 2009**  
**du**  
**Comité de détermination du statut des espèces en péril**  
**en Ontario (CDSEPO)**

**présenté au ministre des Richesses naturelles**

**Le 15 décembre 2009**

En 2009, les membres du CDSEPO se sont réunis à trois reprises (les 24 et 25 mars, du 27 au 29 mai et les 3 et 4 novembre). Lors de ces réunions, les membres ont passé en revue des rapports et des évaluations du statut de 40 espèces et attribué à 37 d'entre elles un statut d'espèce en péril (Tableau 1). La justification de la classification de chacune des espèces est présentée au Tableau 2. En juin 2009, un rapport provisoire sur les réunions de mars et de mai a été soumis au Ministre (un rapport sur la réunion de novembre présenté au Ministre est par ailleurs joint au présent rapport annuel). Les notes des réunions sont également jointes aux présentes (Annexe 1). Tel qu'indiqué, j'ai aussi fourni un rapport distinct sur les espèces dont nous avons examiné le statut les 3 et 4 novembre 2009 avec nos classifications et leurs justifications.

En marge des discussions sur les espèces, les membres se sont occupés d'un certain nombre de questions de procédure, plus précisément des questions suivantes :

Conflit d'intérêts : Le président a rapporté le résultat de sa rencontre avec le commissaire aux conflits d'intérêts. Les membres ont convenu d'aviser le président au moins dix jours ouvrables avant une réunion prévue du CDSEPO de tout conflit d'intérêts possible et de mentionner tout conflit d'intérêts possible et d'en discuter au début de chaque réunion. Aux réunions de 2009, des membres se sont abstenus de voter sur le statut de quatre espèces en raison de leur participation aux travaux concernant ces espèces.

Modification des noms des espèces : La question des modifications des noms communs et scientifiques des espèces de la liste des espèces en péril en Ontario a été abordée régulièrement lors de nos réunions. Ces modifications ont été apportées pour faire en sorte que les listes du CDSEPO demeurent conformes à celles du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), habituellement en réaction à des modifications de la taxonomie et de la classification. Les rapports au Ministre contiennent les noms les plus à jour des espèces qui sont ensuite incorporés dans la Liste des espèces en péril en Ontario lorsque celle-ci est révisée.

Ordres du jour des réunions :

Nouvelles informations : À la réunion de mai, nous avons convenu de commencer chaque réunion en donnant à tous les membres la possibilité de soulever des questions ou des préoccupations concernant les décisions antérieures du CDSEPO. Cette mesure avait pour but de faire en sorte que tous les membres soient au courant de l'évolution de nos connaissances ou des nouvelles informations qui pourraient influencer nos décisions.

Réunion ouverte : À la réunion de mai, les membres ont convenu de commencer la réunion de novembre par une séance ouverte à laquelle les organisations d'intervenants et les parties intéressées seraient invitées. Les membres ont convenu de fournir au président, au plus tard le 31 août, une liste des groupes et des personnes qui devraient être invités, à commencer par la liste des intervenants provinciaux du MRN. Cette séance a pour but d'établir le contact avec les intervenants et de recueillir des commentaires sur le fonctionnement du comité et le statut des espèces en péril en Ontario. La liste des groupes et des personnes sera mise à jour au besoin et utilisée pour les inviter à des réunions ouvertes futures. Nous avons invité des personnes d'environ quarante organisations d'intervenants et d'Autochtones à la réunion. Vingt personnes environ ont assisté à la réunion ouverte et deux y ont fait des présentations. Les présentations et les discussions qui ont suivi ont permis aux membres du CDSEPO de découvrir certaines des répercussions des décisions qu'ils prennent concernant la classification des espèces. Les

membres ont également découvert que certains intervenants ne pensent pas avoir été consultés au cours du processus. En réaction à cette situation, après la séance ouverte, les membres du CDSEPO ont convenu d'utiliser le courriel pour prévenir les intervenants de la tenue des réunions, élaborer un modèle pour recueillir le savoir communautaire et solliciter leurs commentaires sur les espèces dont le statut sera examiné par le CDSEPO. Nous utiliserons aussi ces communications pour rappeler aux intervenants que les observateurs sont les bienvenus aux réunions du CDSEPO mais qu'ils doivent signer une déclaration de confidentialité. Beaucoup des points soulevés au cours de la discussion se rapportaient aux conséquences de l'inclusion d'une espèce dans la liste des espèces en péril ou aux mesures qui devraient être prises pour le rétablissement. La Loi indique clairement que ni les conséquences ni le rétablissement n'entrent dans le cadre du mandat du CDSEPO. Néanmoins, les membres ont bénéficié de ces rencontres avec les intervenants et nous nous engageons à continuer à inclure des séances ouvertes dans nos ordres du jour futurs.

Observateurs aux réunions du CDSEPO : Les membres ont aussi discuté d'une politique concernant les observateurs aux réunions du CDSEPO. Cette politique sera affichée sur le site Web du CDSEPO et les intervenants seront informés de la tenue des réunions futures du CDSEPO.

Rencontre avec les biologistes des espèces en péril : Le soir du 28 mai, des membres du CDSEPO ont rencontré de façon non officielle à London des biologistes des espèces en péril locaux du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario après la réunion du CDSEPO.

Savoir communautaire et savoir traditionnel autochtone : Suite à la réunion ouverte de novembre 2009, les membres ont convenu de concevoir un formulaire à faire circuler parmi les intervenants et les parties intéressées pour solliciter le savoir communautaire sur les espèces dont le CDSEPO examine le statut. Les membres ont aussi convenu d'utiliser tous les moyens appropriés pour obtenir le savoir traditionnel autochtone sur les espèces en péril et celles qui pourraient l'être. Au minimum, ce savoir comprendra l'information fournie par le COSEPAC.

Rapports sur le statut des espèces et critères du CDSEPO : Les membres ont discuté et convenu d'un format pour les rapports sur le statut des espèces du CDSEPO. Les membres ont passé un certain temps à la réunion de mai à comparer ouvertement les critères du CDSEPO et ceux du COSEPAC. Ceci nous a amenés à apporter certaines petites modifications aux critères du CDSEPO (Annexe 2). Le CDSEPO utilise deux ensembles de critères dont l'un a été élaboré par l'ancien CDSEPO et l'autre par le COSEPAC pour l'évaluation des espèces (Annexes 2 et 3). En mai 2009, des modifications ont été apportées à deux des critères du CDSEPO. Le critère principal de l'Ontario concernant les « preuves de déclin » (numéro 6) a été révisé aux fins de l'adoption d'un seuil plus bas des données sur la tendance au déclin des dix dernières années ou sur trois générations. Grâce à cette modification, l'application du critère est plus directe. Deux critères secondaires concernant les menaces (menaces humaines, numéro 3, et tendances de la mortalité, numéro 5) ont été combinés en un nouveau critère des « menaces directes ». En combinant ces critères secondaires en un seul critère, on peut mieux voir toutes les menaces auxquelles une espèce est confrontée. De plus, les lignes directrices concernant l'utilisation des « données insuffisantes » ont été modifiées en fonction des critères du CDSEPO. Ces modifications n'entraîneront pas de perte d'informations dans les évaluations. Les révisions ont

été mises à l'essai aux réunions de novembre 2009. Elles ont bien fonctionné et ont été adoptées.

Affichage des évaluations et des informations du CDSEPO : Les membres ont aussi discuté des échéances et du mécanisme pour l'affichage des évaluations du CDSEPO. Nous devons faire en sorte que les évaluations dans lesquelles sont cités des rapports encore non publiés du COSEPAC sur le statut des espèces ne puissent être rendues publiques qu'après que les rapports et les recommandations du COSEPAC sur le statut des espèces l'aient été. La liste des espèces à évaluer et à classer en priorité du CDSEPO est présentée au Tableau 3.

Visites sur place : Le 28 mai 2009, les membres du CDSEPO ont rendu visite à la Première nation de Walpole Island pour voir le cadre, observer certaines espèces en péril et discuter de la question des espèces en péril en général avec leurs collègues de la Première nation.

Membres : Le CDSEPO se compose de onze membres dont l'un est le président (Tableau 4).

---

M.B. Fenton,  
Président du CDSEPO

Date : le 15 décembre 2009

Liste des pièces jointes :

Tableau 1 – Classifications du CDSEPO en 2009

Tableau 2 – Justifications de la classification des espèces en fonction de leur statut envisagé en 2009.

Tableau 3 – Liste des espèces devant être évaluées et classées en priorité par le CDSEPO

Tableau 4 – Membres et mandats du CDSEPO en 2009

Annexe 1 – Notes des réunions de 2009 du CDSEPO

- 1a) 24-25 mars 2009
- 1b) 27-29 mai 2009
- 1c) 3-4 novembre 2009

Annexe 2 – Catégories et critères pour l'évaluation du statut (CDSEPO)

Annexe 3 – Critères quantitatifs et lignes directrices du COSEPAC pour l'évaluation du statut utilisés par le CDSEPO

**Tableau 1 : Classifications du CDSEPO en 2009**

Groupe spécifique	Nom commun	Nom latin	Réunion	Classement du CDSEPO
Lichens	Physconie pâle	<i>Physconia subpallida</i>	novembre	En voie de disparition
Plantes vasculaires	Éléocharide géniculée	<i>Eleocharis geniculata</i>	mai	En voie de disparition
Plantes vasculaires	Trille à pédoncule incliné	<i>Trillium flexipes</i>	mai	En voie de disparition
Plantes vasculaires	Polygale incarnat	<i>Polygala incarnata</i>	novembre	En voie de disparition
Plantes vasculaires	Téphrosie de Virginie	<i>Tephrosia virginiana</i>	novembre	En voie de disparition
Plantes vasculaires	Sida hermaphrodite	<i>Sida hermaphrodita</i>	novembre	En voie de disparition
Mollusques	Troncille pied-de-faon	<i>Truncilla donaciformis</i>	mars	En voie de disparition
Insectes	Monarque	<i>Danaus plexippus</i>	novembre	Préoccupante
Insectes	Cicindèle verte des pinèdes	<i>Cicindela patruela</i>	novembre	En voie de disparition
Insectes	Gomphe des rapides	<i>Gomphus quadricolor</i>	mars	En voie de disparition
Poissons	Fondule barré (population des Grands Lacs, du haut St-Laurent)	<i>Fundulus diaphanus</i>	novembre	Pas en péril
Poissons	Fondule barré (population Arctique, Saskatchewan, fleuve Nelson)	<i>Fundulus diaphanus</i>	novembre	Données insuffisantes
Poissons	Buffalo à grande bouche	<i>Ictiobus cyprinellus</i>	mars	Pas en péril
Poissons	Dard de sable	<i>Ammocrypta pellucida</i>	novembre	En voie de disparition
Poissons	Sucet de lac	<i>Erimyzon sucetta</i>	mars	Menacée
Poissons	Esturgeon jaune (population - Grands Lacs/ haut Saint-Laurent)	<i>Acipenser fulvescens</i>	mai	Menacée
Poissons	Esturgeon jaune (population – Sud de la baie d’Hudson / James)	<i>Acipenser fulvescens</i>	mai	Préoccupante
Poissons	Esturgeon jaune (population – Nord-ouest de l’Ontario)	<i>Acipenser fulvescens</i>	mai	Menacée
Amphibiens	Grenouille léopard	<i>Lithobates pipiens</i>	mars	Pas en péril
Amphibiens	Rainette faux-grillon de l’Ouest	<i>Pseudacris triseriata</i>	mars	Pas en péril
Reptiles	Scinque pentaligne, (population carolinienne)	<i>Plestiodon fasciatus</i>	mars	En voie de disparition
Reptiles	Scinque pentaligne (population du Bouclier canadien)	<i>Plestiodon fasciatus</i>	mars	Préoccupante
Reptiles	Couleuvre fauve de l’Est (population carolinienne)	<i>Pantherophis gloydi</i>	mars	En voie de disparition

Groupe spécifique	Nom commun	Nom latin	Réunion	Classement du CDSEPO
Reptiles	Couleuvre fauve de l'Est (population de la baie Georgienne)	<i>Pantherophis gloydi</i>	mars	Menacée.
Reptiles	Couleuvre à nez plat	<i>Heterodon platirhinos</i>	mars	Menacée
Reptiles	Couleuvre obscure (population carolinienne)	<i>Pantherophis spiloides</i>	mars	En voie de disparition
Reptiles	Couleuvre obscure (population de l'axe de Frontenac)	<i>Pantherophis spiloides</i>	mars	Menacée
Reptiles	Tortue serpentine	<i>Chelydra serpentina</i>	mars	Préoccupante
Oiseaux	Pygargue à tête blanche	<i>Haliaeetus leucocephalus</i>	mai	Préoccupante
Oiseaux	Paruline du Canada	<i>Wilsonia canadensis</i>	mars	Préoccupante
Oiseaux	Martinet ramoneur	<i>Chaetura pelagica</i>	mai	Menacée
Oiseaux	Engoulevent d'Amérique	<i>Chordeiles minor</i>	mars	Préoccupante
Oiseaux	Paruline à capuchin	<i>Wilsonia citrina</i>	mai	Préoccupante
Oiseaux	Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	mai	Préoccupante
Oiseaux	Petit blongios	<i>Ixobrychus exilis</i>	mai	Menacée
Oiseaux	Moucherolle à côtés olive	<i>Contopus cooperi</i>	mars	Préoccupante
Oiseaux	Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	mars	Préoccupante
Oiseaux	Râle jaune	<i>Coturnicops noveboracensis</i>	novembre	Préoccupante
Oiseaux	Engoulevent bois-pourri	<i>Caprimulgus vociferus</i>	mai	Menacée
Mammifères	Ours polaire	<i>Ursus maritimus</i>	mars	Menacée

## Tableau 2 : Justifications de la classification des espèces en fonction de leur statut envisagé en 2009

### Lichens

#### **Physconie pâle (*Physconia subpallida*)**

#### **En voie de disparition**

La physconie pâle est restreinte à la partie est de l'Amérique du Nord. Elle pousse sur l'écorce d'arbres décidus, ou occasionnellement sur des rochers, où le substrat renferme un approvisionnement relativement important en calcium. À l'échelle mondiale, 27 populations sont connues, parmi lesquelles seulement quatre semblent être existantes. Parmi les populations existantes, deux se retrouvent en Ontario. La disparition d'habitat (par le défrichement agricole ou le développement urbain, l'exploitation forestière et des dommages causés aux arbres en lien avec ces activités) et le dépôt de dioxyde de soufre sont des menaces qui semblent avoir causé la perte de la plupart de populations nord-américaines, et elles menacent toujours les populations présentes en Ontario. Son extrême rareté, sa faible zone d'occurrence, le déclin historique des populations, et les menaces persistantes mènent cette espèce à être désignée « en voie de disparition ».

### Plantes vasculaires

#### **Éléocharide géniculée (*Eleocharis geniculata*)**

#### **En voie de disparition**

D'aspect distinctif, l'éléocharide géniculée est une petite plante annuelle qui pousse dans des sols sableux le long des côtes d'étangs temporaires et de prairies ouvertes humides. Cette espèce est largement répartie dans le monde entier, mais elle est toutefois peu fréquente dans la partie nord de l'Amérique du Nord. Près de la limite nordique de son aire de distribution dans le sud de l'Ontario, cette plante est présente sur trois sites le long de la rive nord du lac Érié, mais elle ne semble survivre que sur deux de ces trois emplacements. Depuis 1934, l'éléocharide géniculée n'est plus présente sur le site du parc provincial Rondeau là où elle avait initialement été découverte. Les deux populations existantes d'éléocharide géniculée sont menacées par l'empiétement du roseau commun eurasienn envahissant. L'éléocharide géniculée est désignée espèce « en voie de disparition » parce que sa population, qui est aujourd'hui peu nombreuse, occupe une zone réduite, et sa survie est constamment menacée par différents facteurs.

#### **Trille à pédoncule incliné (*Trillium flexipes*)**

#### **En voie de disparition**

Le trille à pédoncule incliné est une plante pérenne portant de grandes fleurs blanches montées sur des tiges lâches. Il pousse dans les forêts caducifoliées, en général, sur des plaines d'inondation ou sur les pentes adjacentes. Son aire de distribution s'étend du sud-ouest de l'Ontario jusqu'à l'est des États-Unis en passant par le centre-nord américain. Autrefois, cette espèce occupait sept sites en Ontario. Aujourd'hui, elle semble avoir disparu dans cinq de ces sites. Les seuls sites existants au Canada où la présence de cette espèce a été confirmée sont situés le long de la rivière Sydenham à Strathroy (environ 1000 hampes florales) et le long de la rivière Thames dans la municipalité de Dunwich (environ 450 hampes florales). Entre 1993 et 2007, le nombre de ces plantes était resté inchangé ou avait augmenté. Les plantes exotiques envahissantes, en particulier l'alliaire officinale, sont probablement la plus grande menace pour ces deux populations. L'effet du pâturage du cerf de Virginie et l'effet des activités récréatives menées dans ces régions constituent aussi des menaces pour l'espèce. Le trille à pédoncule incliné est désigné espèce « en voie de disparition » parce qu'elle est continuellement menacée par des espèces envahissantes et qu'elle occupe une zone réduite, ce qui contribue à sa situation précaire.

#### **Polygale incarnat (*Polygala incarnata*)**

#### **En voie de disparition**

Le polygale incarnat est une plante annuelle effilée présente dans les prairies à herbes hautes. Une population est présente dans la Réserve naturelle de la Prairie Ojibway et trois autres sur le territoire de la Walpole Island First Nation (WIFN). Une population de la WIFN est probablement disparue suite aux changements au sein de son habitat (fauchage et piétinement) et une autre semble aussi être disparue, car elle n'a pas été répertoriée depuis 1996. Les menaces directes à cette espèce regroupent la perte et la dégradation de l'habitat en raison de l'empiètement des espèces ligneuses (absence d'incendie) et l'invasion d'espèces exotiques. Cette espèce est désignée « en voie de disparition » en raison des menaces persistantes et continues et de sa faible zone d'occurrence en Ontario.

### **Téphrosie de Virginie (*Tephrosia virginiana*)**

### **En voie de disparition**

La téphrosie de Virginie est une herbe vivace se retrouvant uniquement dans les habitats formés de prairies d'herbes longues et de savanes des sables acides de la Norfolk Sand Plain. Il existe deux populations en Ontario et une d'entre elles n'a pas été relevée depuis 1991. Un emplacement existant est petit et compte environ une centaine d'individus. Les menaces directes à cette espèce regroupent la perte et la dégradation de son habitat à la suite de l'érosion, l'empiètement d'espèces ligneuses, le piétinement par la circulation de VTT et l'invasion d'espèces exotiques. Cette espèce est désignée comme « en voie de disparition » depuis 2000 et le CDSEPO la classe toujours ainsi.

### **Sida hermaphrodite (*Sida hermaphrodita*)**

### **En voie de disparition**

La *Sida hermaphrodita* est une herbe vivace rare à l'échelle mondiale, endémique à la partie est de l'Amérique du Nord. Elle apparaît sur les plaines inondables perturbées et elle est présente dans deux emplacements en Ontario. Bien qu'un fléchissement ait été constaté dans l'ensemble de son aire de répartition, aucune baisse n'a été répertoriée au sein de la population présente en Ontario. Un des deux emplacements en Ontario est situé dans un secteur fortement perturbé et menacé par l'expansion d'une carrière et par l'entretien d'un gazoduc. L'autre population est potentiellement menacée par le fauchage et une espèce exotique envahissante (*Phragmites australis*). Il n'existe aucune preuve du fléchissement de la population, la première population étant stable à 210 fûts, et la seconde population passant de 83 fûts en 2001 à environ 2300 fûts en 2008, peut-être en raison d'efforts de recherche accrus. La *Sida hermaphrodita* est occasionnellement cultivée et elle a échappé à la culture partout ailleurs dans sa zone d'occurrence. Aucune plante cultivée n'a été répertoriée à proximité des populations présentes en Ontario et une seule population a survécu pendant plus de 50 ans. L'espèce est désignée « en voie de disparition » en raison de sa rareté à l'échelle mondiale et au nord-est de l'Amérique du Nord, à sa faible population et à la nature menacée des populations de l'Ontario.

## **Mollusque**

### **Troncille pied-de-faon (*Truncilla donaciformis*)**

### **En voie de disparition**

Cette petite moule d'eau douce vit dans les bassins hydrographiques des Grands Lacs et de la rivière Mississippi. Le troncille pied-de-faon a récemment été aperçu dans les quatre rivières du sud-ouest de l'Ontario, mais il a disparu de la partie ouest du lac Érié et de la rivière Detroit. Une petite population de troncille pied-de-faon est toutefois toujours présente dans le lac Sainte-Claire. La taille actuelle de ses populations est inconnue, mais on sait qu'elles occupent cinq sites différents dont deux qui ne sont représentés que par un seul spécimen. Le déclin de la population de l'espèce est répandu et constitue un problème préoccupant dans la plupart des territoires de compétence du nord-est de l'Amérique du Nord touchés par ce déclin. La principale menace de l'espèce semble toutefois être la concurrence que lui livre la moule zébrée non indigène. La dégradation de la qualité de l'eau provoquée par les activités agricoles en amont et par des facteurs urbains est également une source éventuelle de menace pour l'espèce. De plus, les barrages érigés dans la région restreignent le

déplacement des poissons qui servent d'hôtes aux larves parasites. Le troncille pied-de-faon est désigné espèce « en voie de disparition » parce que sa population déjà réduite a connu une baisse rapide et est continuellement menacée par la présence de moules zébrées et la perte d'habitats.

### Insecte

#### **Monarque (*Danaus plexippus*)**

#### **Préoccupante**

Le monarque est une espèce courante en Ontario, passant par plusieurs générations par année et accumulant habituellement des populations importantes et bien en évidence dans l'ensemble de la province. Cette espèce est très bien connue en raison de sa migration vers des zones d'hivernage au Mexique. Ces zones d'hivernage sont limitées (< 0m<sup>2</sup> km<sup>2</sup>) et sujettes à des pressions importantes, plus précisément à l'exploitation forestière légale et illégale et à la dégradation de la forêt à la suite de l'empiètement du développement agricole. Les spécialistes suggèrent que ses pressions pourraient peut-être pousser les populations de la partie est de l'Amérique du Nord du monarque au bord de l'extinction. Une grande pulvérisation d'herbicides et de pesticides et l'augmentation de la culture de maïs transgénique sont des menaces potentielles pour les aires de reproduction nord-américaine. Toutefois, les données recueillies sur ces menaces sont contradictoires. D'autres menaces potentielles à l'étude sont les éoliennes, particulièrement celles se trouvant à proximité des aires de repos ou des voies de migration, et les plantes envahissantes comme le dompte-venin de Russie (*Vincetoxicum rossicum*). Le monarque est désigné espèce « préoccupante » en raison des menaces persistantes à sa survie.

#### **Cicindèle verte des pinèdes (*Cicindela patruela*)**

#### **En voie de disparition**

La cicindèle des pinèdes se reconnaît grâce à sa couleur vert métallique et elle occupe les forêts clairsemées sur sol sablonneux. Il s'agit d'une espèce relativement furtive, facilement ignorée en raison de sa similitude avec la très répandue cicindèle à six points. Son aire de répartition comprend le nord-est et le centre-nord de l'Amérique du Nord, atteignant sa frontière nordique dans le sud de l'Ontario. En Ontario, elle se retrouve dans le Parc provincial The Pinery où elle a été identifiée pour la première fois en 1991. Elle avait précédemment été identifiée à baie Constance sur la rivière des Outaouais (dans les années 1950), mais cette population est aujourd'hui considérée comme disparue, possiblement en raison de la succession forestière et de la pulvérisation de DDT. Cette espèce rare décline dans l'ensemble de son aire de répartition. Les menaces importantes sont liées à la perte d'habitat à la suite de la succession naturelle, du piétinement et d'une augmentation des prédateurs le long des sentiers pédestres. La cicindèle des pinèdes est désignée « en voie de disparition » en raison de la faiblesse de la population, de la taille de son aire de répartition et de son déclin apparent à l'échelle de l'Ontario et mondiale.

#### **Gomphe des rapides (*Gomphus quadricolor*)**

#### **En voie de disparition**

Le gomphe des rapides est une libellule insaisissable de petite taille qui habite les cours d'eau de taille moyenne coupés de rapides et d'eaux dormantes dans le sud de l'Ontario le long de la région du nord-est et du centre-nord des États-Unis. Les nymphes habitent les eaux courantes limpides et sont très sensibles à la qualité de l'eau. Les adultes quittent les cours d'eau pour atteindre leur maturité dans les bois, puis retournent à l'eau pour pondre leurs oeufs. Le gomphe des rapides est présent dans plusieurs rivières en Ontario, notamment les rivières Credit, Humber, Thames et Mississippi. De nos jours, cette espèce peut être observée sur trois sites différents : un sur la rivière Humber et les deux autres sur la rivière Mississippi. Le gomphe des rapides est désigné espèce « en voie de disparition » en raison de son nombre réduit d'occurrences, de la perte de ses populations et de la menace que représente pour lui la dégradation de la qualité de l'eau, l'établissement de barrages et la présence d'espèce envahissantes.

### Poissons

#### **Fondule barré (*Fundulus diaphanous*)**

**Population des Grands Lacs, du haut St-Laurent  
Population Arctique, Saskatchewan, fleuve Nelson**

**Pas en péril  
Données insuffisantes**

Le fondule barré est un petit poisson habitant dans les eaux peu profondes, claires, marécageuses des lacs et cours d'eau le long de la côte atlantique de la Caroline du Sud jusqu'à Terre-Neuve et à l'intérieur des terres jusqu'aux Grands Lacs, à l'exception du Lac Supérieur. À l'ouest des Grands Lacs, on le retrouve dans la partie supérieure du Mississippi et dans le bassin hydrologique inférieur du fleuve Nelson. En Ontario, son aire de répartition comprend le sud de l'Ontario jusqu'à la baie Géorgienne, et aussi la région du Lake of the Woods dans le sud-ouest de l'Ontario. Les populations du Lake of the Woods ont été les premières à être découvertes en 1979 et l'espèce semble s'être étendue à de nouveaux emplacements au milieu des années 1990. Bien que non définitif, ce type de dispersion suggère qu'il a été introduit dans le Lake of the Woods comme un poisson-appât. Deux sous-espèces sont présentes en Ontario : *F. d. diaphanus* à l'est (qui a été grandement hybridé avec les sous-espèces de l'ouest dans le fleuve Saint-Laurent, le lac Ontario et le lac Érié) et le *F. d. menona* dans l'ouest. Deux unités désignables (UD) sont reconnues en Ontario, coïncident avec le bassin hydrographique des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent et du bassin hydrographique du fleuve Nelson en Saskatchewan. Les populations du bassin hydrologique des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent ne montrent aucun signe de changement, mais la population du Lake of the Woods semble avoir décliné fortement depuis le milieu des années 1990. Les menaces potentielles regroupent la disparition des habitats humides, des espèces envahissantes, et l'eutrophisation. L'unité désignable des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent est désignée « pas en péril ». L'UD Saskatchewan – fleuve Nelson est désignée « données insuffisantes » en raison de l'incertitude autour de son origine.

**Buffalo à grande bouche (*Ictiobus cyprinellus*)**

**Pas en péril**

Le buffalo à grande bouche est un grand poisson et l'une des 18 espèces de meuniers noirs que compte le Canada. Le buffalo à grande bouche préfère les habitats dans les lacs et dans les eaux calmes de rivières de taille moyenne ou grande. Largement réparti dans les bassins hydrauliques de la rivière Mississippi en Amérique du Nord, l'aire de répartition du buffalo à grande bouche au Canada s'étend dans les Grands Lacs vers les eaux du sud de l'Ontario, puis vers l'ouest dans les bassins hydrauliques des rivières Assiniboine et Rouges du bassin de la baie d'Hudson du Manitoba et de la Saskatchewan. La présence confirmée dans les registres de cette espèce dans le lac des Bois dans les années 1970 est probablement due au fait que cette espèce y avait été introduite de façon illégale, manoeuvre qui a par ailleurs échoué. Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) reconnaît l'existence de deux populations au Canada, l'une s'étendant dans la région du lac des Bois en Ontario et l'autre vivant dans le sud de l'Ontario. Cependant, la présente évaluation désigne un seul site (sud de l'Ontario) parce que les relevés réguliers menés dans le nord-ouest de l'Ontario n'ont pas permis de repérer d'autres spécimens depuis la collecte à la fin des années 1970 de deux spécimens qui avaient sûrement été introduits sur le site. Connue dans le sud de l'Ontario depuis 1957, le buffalo à grande bouche n'a été aperçu, à ce que l'on sache, qu'à 11 reprises, et dans la plupart des cas après la réalisation de la dernière évaluation en 1989. Ailleurs dans l'aire de distribution, des changements à la gestion de l'eau, ainsi que la surpêche et la présence d'espèces exotiques ont eu des effets négatifs sur les populations de buffalo à grande bouche. Toutefois, cette espèce semble s'étendre dans le sud de l'Ontario. Le buffalo à grande bouche n'est pas jugé une espèce en péril parce qu'il fait face à peu de menaces connues et son aire de répartition s'accroît.

**Dard de sable (*Ammocrypta pellucida*)**

**En voie de disparition**

Le dard de sable est un petit poisson habitant dans les fonds de sable de lacs et de cours d'eau. Il est différent des autres dards du Canada en raison de sa coloration translucide et de sa forme mince et allongée. Son aire de répartition comprend le bassin de la rivière Ohio, le bassin hydrographique inférieur des Grands Lacs, du fleuve Saint-Laurent et du Lac Champlain. En Ontario, il est présent à sept

emplacements (rivière Sydenham, rivière Thames, lac Sainte-Claire, Grande Crique, rivière Grand, baie Long Point, et baie Rondeau), mais semble avoir disparu de quatre autres secteurs (île Pelée, rivière Ausable, ruisseau Catfish, et grand ruisseau Otter). Les tendances des populations ne sont pas connues avec certitude, mais certaines informations suggèrent que les populations ont décliné dans le lac Érié, le lac Sainte-Claire et la Grande Crique. Les menaces regroupent l'atterrissement des rivières, l'altération des canaux et la pollution aquatique. La prédation et la concurrence d'une nouvelle espèce envahissante, le gobie à taches noires, peuvent constituer une menace imminente. Le dard de sable est désigné « en voie de disparition » en raison de son déclin à l'échelle mondiale, de sa disparition de plusieurs cours d'eau en Ontario, et de sa vulnérabilité aux changements à son habitat et aux espèces envahissantes.

**Sucet de lac (*Erimyzon sucetta*)**

**Menacée**

Le sucet de lac est un petit meunier noir que l'on retrouve dans les zones marécageuses claires du sud des Grands Lacs et du bassin du Mississippi. La présence de cette espèce a été signalée pour la première fois en Ontario en 1949 et a depuis elle été signalée dans 13 sites du sud-ouest de l'Ontario, dans le bassin hydrographique de la rivière Niagara et des lacs Érié, Sainte-Claire et Huron. Cette espèce persiste dans 11 de ces sites, mais semble diminuer dans trois d'entre eux. Le sucet de lac préfère les corps d'eaux calmes, limpides, enherbés tels que les baies, les canaux et les étangs, ainsi que les marécages stagnants où il y a beaucoup de végétation et peu de courants. Les substrats contiennent en général de l'argile, du limon, du sable et des déchets organiques. Il existe peu de données sur la taille réelle des populations de cette espèce en Ontario ou sur les tendances de celles-ci. Cette espèce semble être perturbée par les activités agricoles, industrielles et de développement résidentiel. Elle peut également être touchée par les changements que subit la communauté de poissons. Par exemple, le long de la rivière Ausable à l'extérieur du parc provincial Pinery, les communautés de poissons sont aujourd'hui composées principalement de centrarchidés (crapet) et de la carpe commune; ce changement dans la composition de la communauté de poissons semble coïncider avec la disparition des sucets de lac. Par ailleurs, la présence d'eau de plus en plus limpide provoquée par les moules zébrées peut avoir procuré des bienfaits au sucet de lac, surtout dans les marais littoraux ouverts des lacs Sainte-Claire et Érié. Le sucet de lac est désigné espèce « menacée » en raison de sa répartition réduite en Ontario et du déclin observé dans quelques-unes de ses populations dans la province.

**Esturgeon jaune (*Acipenser fulvescens*)**

**Population - Grands Lacs/haut Saint-Laurent**

**Menacée**

**Population – Sud de la baie d'Hudson /James**

**Préoccupante**

**Population – Nord-ouest de l'Ontario**

**Menacée**

L'esturgeon jaune est l'une des plus importantes espèces de poissons d'eau douce au Canada. Ce poisson de fond a une durée de vie très longue et atteint la maturité tardivement. L'esturgeon est fréquent dans les grands lacs et les grandes rivières, du bassin hydrographique de la rivière Saskatchewan, en Alberta, au bassin hydrographique de la baie d'Hudson et du fleuve Saint-Laurent, au Québec, et au sud de la partie inférieure de la rivière Mississippi. Cette espèce est largement répartie en Ontario, et est présente dans tous les grands bassins hydrologiques de la province.

L'Ontario compte 3 populations distinctes fondées sur les différences génétiques, les bassins hydrologiques et leur séparation physique : Grands Lacs /haut Saint-Laurent (COSEPAC – UD 8), Sud de la baie d'Hudson /James (COSEPAC - UD7) et le nord-ouest de l'Ontario (COSEPAC - UD 4, 5, 6). Des facteurs tels que son rang dans le classement mondial et régional, ainsi que le déclin et la rareté de ses populations sont signe que cette espèce est en péril. Près de la moitié des populations de l'Ontario ont connu un déclin il y a environ 100 ans. Ces déclins ne sont pas non cycliques dans toutes les populations. Même si certaines populations présentent aujourd'hui des signes modestes de

rétablissement, bien d'autres populations demeurent toujours à l'état de vestige. Bon nombre des populations de l'Ontario ont été touchées de façon néfaste par la présence de barrages qui perturbent leurs lieux de ponte et contribuent à la fragmentation des populations. La surpêche a également eu d'importantes conséquences sur un grand nombre des populations par le passé, mais celles-ci ont grandement été réduites en raison de l'imposition de restrictions sur la pêche commerciale et récréative. La pêche traditionnelle autochtone continue toutefois d'être pratiquée. Éventuellement, de nouvelles et sérieuses menaces de perturbation des habitats et des populations provoquées par la mise en oeuvre de nouveaux projets ou l'élargissement de projets existants de développement d'énergie hydroélectrique dans bien des rivières de l'Ontario feront surface.

Population des Grands Lacs/du haut Saint-Laurent : Dans le passé, la population des Grands Lacs – du haut Saint-Laurent de l'Ontario a grandement été touchée par les projets de développement hydroélectrique et la pêche commerciale, mais quelques populations sont en train de se rétablir. Cette population est désignée espèce « menacée » en raison du déclin observé et de la perte de plusieurs de ses populations.

Population du sud de la baie d'Hudson /James : En Ontario, la population du sud de la baie d'Hudson/James semble être en général plus robuste et moins menacée que les autres. Il existe tout de même des causes de préoccupation. Malgré le grand nombre de populations existantes, et même si plus d'une d'entre elles sont jugées comme étant en santé, la menace imminente de la perte d'habitats et de la fragmentation de populations dans les barrages de bon nombre de rivières, ainsi que le cycle biologique sensible de l'espèce font d'elle une espèce « préoccupante ».

Population du nord-ouest de l'Ontario : La situation des populations et les connaissances sur l'esturgeon jaune varient considérablement dans cette zone, avec certaines populations qui se rétablissent, et d'autres qui sont en déclin et ne montrent aucun signe de rétablissement (p.ex., les rivières Winnipeg et English). La vulnérabilité de l'espèce à la surpêche et à la perturbation des habitats, ainsi que les déclinés de populations observés dans le passé sont tous des sources de préoccupation. Toutefois, ces préoccupations ont quelque peu été calmées à la suite du rétablissement des populations du lac des Bois /de la rivière Rainy et de la diminution de la menace de la surpêche due à l'arrêt de la pêche commerciale et récréative sur les sites. Éventuellement, de nouvelles et sérieuses menaces de perturbation des habitats et des populations provoquées par de nouveaux projets ou des projets élargis de développement d'énergie hydroélectrique sur plusieurs rivières de l'Ontario feront surface. Ce poisson est désigné une espèce menacée en raison du déclin de ses populations, de la fragmentation de son habitat et la présence d'autres menaces imminentes.

### Amphibiens

#### **Grenouille léopard (*Lithobates pipiens*)**

#### **Pas en péril**

La grenouille léopard est une grenouille de taille moyenne largement répartie en Amérique du Nord, du nord du Canada jusque dans le sud des États-Unis. Cette espèce habite trois types d'habitats, les bois, les mares et les rivières, selon le stade de cycle de vie qu'il traverse. Elle est donc vulnérable à toute modification de ses habitats. Aux stades juvénile ou adultes, la grenouille léopard passe l'hiver dans les zones marécageuses et les rivières. La grenouille léopard est largement répartie dans la province et est fréquente dans le sud de l'Ontario où des milliers de sites de grenouilles léopards ont été dénombrés. Les grenouilles léopards en Ontario forment une population unique et distincte. Même si cette espèce est en déclin rapide et très rare dans certaines régions de l'ouest de son aire de distribution en Amérique du Nord, ses populations de l'est sont toujours largement réparties et abondantes et rien ne laisse présager qu'elles subiront un important déclin. Bien des menaces pèsent sur l'espèce et les causes de son déclin ne sont pas connues. La perte d'habitats palustres, la concurrence ou la prédation d'espèces envahissantes et la présence de maladies sont des causes éventuelles de menace. Néanmoins, les populations de la grenouille léopard de l'Ontario semblent

être robustes. La grenouille léopard n'est pas perçue comme une espèce en péril en Ontario étant donné que sa population est grande et largement répartie dans la province, surtout dans le sud, et que rien ne laisse présager un important déclin de celle-ci.

**Rainette faux-grillon de l'Ouest (*Pseudacris triseriata*)**

**Pas en péril**

La rainette faux-grillon de l'Ouest est une petite grenouille vivant dans des zones humides ouvertes ou légèrement arborées. Elle est principalement répartie dans le midwest américain et s'étend vers le nord, vers le sud de l'Ontario et le sud-ouest du Québec. De récentes données indiquent que deux populations génétiquement différentes vivent dans le sud de l'Ontario. Cependant, peu d'individus de ces populations ont été échantillonnés et on n'en sait toujours pas beaucoup sur le caractère distinctif et la répartition de ces deux populations. Même si des baisses de populations ont été signalées dans certaines parties de son aire de répartition en Ontario, il y a suffisamment de preuves d'un déclin répandu des populations de la province. La rainette faux-grillon de l'Ouest est menacée par des changements d'habitat dus à l'accroissement du développement urbain et des activités agricoles. Apparemment, des populations en santé sont encore présentes dans de nombreuses régions du sud de l'Ontario et les preuves de l'existence de plus d'une population génétique sont incomplètes. C'est pour cette raison que la rainette faux-grillon de l'Ouest est gérée comme une population unique en Ontario et qu'elle n'est pas perçue comme une espèce en péril.

**Reptiles**

**Scinque pentaligne (*Plestiodon fasciatus*)**

**Population carolinienne**

**Population du Bouclier canadien**

**En voie de disparition**

**Préoccupante**

Le scinque pentaligne est le seul lézard natif de l'Ontario. De petite taille (environ 8 cm), cet ovipare est recouvert d'écailles lisses et brillantes. Les jeunes scinques ont le corps noir marqué de rayures de couleur crème et la queue bleu vif. Leurs couleurs s'estompent avec le temps chez les deux sexes, les femelles conservant toutefois un peu plus de leur coloration juvénile que les mâles. Durant la période de reproduction, les mâles adultes acquièrent une coloration dans la région des mâchoires et du menton. Il est largement réparti dans l'est des États-Unis et est confiné à 2 régions distinctes de l'Ontario, soit le sud-ouest de l'Ontario (Population carolinienne) et le long de la partie du Bouclier canadien (Population du Bouclier canadien, également appelée population des Grands Lacs /Saint-Laurent par le COSEPA). Les scinques de l'une et de l'autre région sont génétiquement différents. Séparés par une grande disjonction naturelle, ils occupent différentes régions écogéographiques et sont traités comme étant deux populations distinctes.

Population carolinienne : Les populations du sud-ouest de l'Ontario habitent la forêt carolinienne au substrat sableux, et elles font leur demeure dans des débris ligneux. Cette population a connu un important déclin au cours des 20 dernières années, le nombre d'occurrence étant passé approximativement de 20 à environ 5. Les populations existantes sont complètement isolées les unes des autres, ce qui rend la recolonisation naturelle de sites impossible. Le scinque pentaligne est menacé par la capture illégale de cette espèce, la dégradation de ses habitats et les conséquences de la réduction de son nombre et la fragmentation de ses populations. Ce sont là les raisons pour lesquelles il est désigné espèce « en voie de disparition ».

Population du Bouclier canadien : Cette population comprend de nombreuses populations locales réparties ici et là le long de la marge sud du Bouclier canadien. Ces sous-populations vivent dans des affleurements rocheux au sein de forêts conifériennes et de forêts décidues. Elles trouvent refuge sous des roches recouvrant les substrats rocheux dégagés. Les populations de scinque pentaligne sont confrontées à des menaces telles que leur capture illégale, la disparition de leurs habitats et l'accroissement continu de la population humaine. Cette espèce a une capacité limitée de dispersion,

ce qui contribue à la fragmentation de plus en plus grande de ses populations. Cependant, ces menaces sont moins importantes pour cette population que pour la population carolinienne. Les scinques du Bouclier demeurent relativement abondants et largement répandus; ce sont là les raisons pour lesquelles la population du Bouclier canadien est désignée espèce « préoccupante ».

### **Couleuvre fauve de l'Est (*Pantherophis gloydi*)**

#### **Population carolinienne**

#### **Population de la baie Georgienne**

#### **En voie de disparition**

#### **Menacée**

Ce grand serpent (140 cm de longueur) inoffensif et non vénimeux occupe une aire de répartition petite, cette espèce étant confinée principalement aux côtes des lacs Érié, Sainte-Claire et Huron. Soixante-dix pour cent de l'aire de répartition mondiale de cette espèce se trouve en Ontario. La couleuvre fauve de l'Est habite deux régions distinctes en l'Ontario : les côtes Est et les îles de la baie Georgienne, et la région carolinienne dans le sud-ouest de l'Ontario. Dans ces deux régions, les populations de ce type de serpent sont largement réparties, présentent d'importantes différences génétiques et occupent différentes régions écologiques. C'est la raison pour laquelle les couleuvres fauves de l'Est sont perçues comme étant deux populations distinctes. La population carolinienne : Les serpents de cette population fréquentent les friches, les prairies, les marais, les haies et les bords de dunes dans les régions d'Essex, de Chatham-Kent, de Lambton, d'Haldimand et de Norfolk. L'aire de répartition de cette population a connu au cours des 20 dernières années une forte contraction. Ces serpents sont confrontés à plusieurs menaces immédiates, notamment la disparition de leurs habitats palustres et la mortalité due à une circulation dense sur le réseau routier, à l'utilisation de l'équipement agricole dans cette région agricole d'importance et à la persécution directe par les humains. Le braconnage aux fins de commerce d'animaux domestiques est aussi un facteur de menace éventuelle. L'expansion démographique et la dégradation de plus en plus grande des habitats dans la région renforcent les effets de ces menaces. La population est désignée espèce « en voie de disparition » en raison du déclin continu de l'aire de répartition et de la fragmentation de plus en plus grande de la population.

Population de la baie Georgienne : Cette population (appelée population des Grands Lacs /du Saint-Laurent par le COSEPAC) habite le littoral de la baie Georgienne, nage autour des îles de celle-ci, mais ne dépasse que rarement plus de 100 m des eaux intérieures. Ces serpents occupent en général des habitats dégagés, des rives rocheuses dénudées et des prés marécageux situés le long du littoral. L'aire de répartition de la population a diminué d'environ 33 % au cours des 20 dernières années, surtout près de Honey Harbour et de Port Severn. Parmi les menaces immédiates, mentionnons la perte de l'habitat riverain causée par le développement récréatif, une mortalité importante due à une intensification de la circulation routière et maritime, la persécution par les humaines et la perte des sites d'hibernation causée par des projets de développement. La population est désignée espèce menacée car même si elle et son zone d'occurrence connaissent un déclin important, elle est relativement en sécurité dans les zones moins peuplées de la baie Georgienne.

### **Couleuvre à nez plat (*Heterodon platyrhinos*)**

#### **Menacée**

La couleuvre à nez plat est un serpent de taille moyenne au corps trapu et au museau retroussé, une caractéristique distinctive. Lorsqu'elle se sent menacée, la couleuvre adopte souvent un comportement complexe et intimidant. La couleuvre à nez plat est largement répartie, mais ses populations sont peu denses. Elle vit surtout dans des habitats boisés ou sableux ouverts où vit sa proie de prédilection, le crapaud. Elle est largement répartie dans l'est des États-Unis, mais au Canada, elle n'est présente que dans le sud de l'Ontario. En Ontario, la couleuvre à nez plat occupe deux régions distinctes : la zone carolinienne et le centre-sud de la province, surtout la partie sud du Bouclier canadien. Elle fréquente près de 135 sites connus en Ontario, mais aucune information

récente n'a été rassemblée pour environ 40 % dans anciens sites d'occupation. Plusieurs menaces pèsent sur cette espèce, notamment la fragmentation sévère de son habitat dans le sud-ouest de l'Ontario, la perte d'habitats dans d'autres régions et la persécution par les humains. La mobilité élevée de cette espèce la rend particulièrement vulnérable à la mortalité sur les routes, surtout avec l'expansion permanente des réseaux routiers. Cette évaluation ne fait que confirmer que la couleuvre à nez plat est une espèce menacée, étant donné la diminution de son aire de répartition et de sa population et d'autres menaces qui pèsent sur elle.

### **Couleuvre obscure (*Pantherophis spiloides*)**

#### **Population carolinienne**

#### **Population de l'axe de Frontenac**

#### **En voie de disparition**

#### **Menacée**

La couleuvre obscure est la plus grande espèce de serpent au Canada. Elle peut atteindre jusqu'à 2 m de long. Ce serpent est semi-arboricole. Il a le corps noir, la gorge blanche et le dessous blanc gris. La couleuvre obscure est largement répartie dans les régions forestières du centre-est des États-Unis tout juste à l'ouest des Appalaches. Elle occupe deux régions distinctes de l'Ontario : le sud-est de la province (Population de l'axe de Frontenac, appelée population des Grands Lacs /du Saint-Laurent par le COSEPAC) et la population carolinienne du sud-ouest de l'Ontario près de la rive nord du lac Érié. Ces deux populations seraient peut-être des sous-espèces différentes ou même des espèces distinctes. En plus d'être distinctes génétiquement l'une de l'autre, ces populations occupent différentes régions écogéographiques, sont naturellement isolées, une grande distance les séparant (300 km), et elles font face à différents niveaux de menace. Le CDSEPO les traite comme deux populations distinctes.

Population carolinienne : Dans le sud-ouest de l'Ontario, la couleuvre obscure forme quatre petites populations isolées habitant près de la rive nord du lac Érié. Il est probable que l'espèce ait autrefois occupé sans discontinuité la région du sud-ouest de l'Ontario. De nos jours, les couleuvres obscures habitent des vestiges de la forêt carolinienne près de la rive nord du lac Érié. La vaste mosaïque de forêt décidue et de savane ouverte qui y existait avant la colonisation européenne offrait probablement à l'espèce un habitat de choix dans la région. Les couleuvres obscures qui survivent toujours sont menacées par la réduction de leur habitat, une forte mortalité attribuable à la circulation routière et à la machinerie agricole, ainsi que la persécution délibérée par les humains. Cette population est désignée espèce « en voie de disparition » en raison du nombre réduit de ce type de serpent, de son isolation, des menaces pour son habitat, du déclin continu de sa population et des effets négatifs éventuels de l'endogamie et la dérive génétique.

Population de l'axe de Frontenac : La plupart des individus de cette population habitent la région de Frontenac et les comtés de Leeds et de Grenville. Semi-arboricole, la couleuvre obscure occupe en général une vaste gamme d'habitats arborés et broussailleux et semble privilégier une mosaïque de forêts et de milieux ouverts riches en écotone. En hiver, la couleuvre obscure hiberne sous terre dans des gîtes d'hibernation communautaires qui offrent une protection contre le froid et la déshydratation. Cette population compte probablement plusieurs milliers d'individus, mais des études démographiques menées à long terme indiquent qu'elle est en déclin. En raison du fait qu'elles atteignent tardivement la maturité (à environ 7 ans) et se reproduisent lentement, les couleuvres obscures sont particulièrement touchées par le taux élevé de mortalité sur les routes et la persécution par les humains. Cette population est en déclin et est de plus en plus fragmentée en raison de l'agrandissement du réseau routier et de la perte de populations et de sites d'hibernation. Ce sont là les raisons pour lesquelles la couleuvre obscure est désignée espèce « menacée ».

### **Tortue serpentine (*Chelydra serpentina*)**

#### **Préoccupante**

La tortue serpentine est la plus grande espèce de tortue d'eau douce au Canada. Son cycle biologique est caractérisé par une mortalité élevée et imprévisible d'embryons et de larves, une maturité sexuelle tardive (de 15 à 20 ans), une grande longévité (plus de 100 ans) et de nombreux antécédents reproductifs peu efficaces. La tortue serpentine utilise différents habitats marécageux et est largement répartie dans l'est de l'Amérique du Nord, notamment dans la plus grande partie du sud et du centre de l'Ontario. En Ontario, les populations de tortue serpentine sont vulnérables en raison de leur cycle biologique et des étés frais qui réduisent le nombre d'éclosions réussies de l'espèce. Même si ce type de serpent est toujours très répandu, son aire de répartition et son abondance sont en déclin en raison des différentes menaces qui pèsent sur lui, surtout celles qui font augmenter le taux de mortalité chez les adultes. Parmi les menaces, mentionnons la capture légale et illégale de l'espèce, la persécution par les humains, la mortalité sur les routes et la perte constante de ses habitats. Elle est également touchée négativement par les contaminants dans l'environnement, par des taux anormalement élevés de prédation sur les nids, par les coups d'hélices de bateaux, par la « capture accessoire » à l'occasion d'activités de pêche commerciale et de loisir, ainsi que par différentes autres pratiques de gestion de l'eau. Étant donné toutes ces menaces et leur incidence démontrée, la tortue serpentine est désignée espèce « préoccupante » en Ontario.

### Oiseaux

#### **Pygargue à tête blanche (*Haliaeetus leucocephalus*)**

#### **Préoccupante**

Le pygargue à tête blanche est un pygargue vocifère corpulent qui dépend d'écosystèmes marins sains et utilisent de grands arbres et des falaises pour y faire son nid. Le pygargue à tête blanche est une espèce endémique de l'Amérique du Nord et est largement répartie dans cette partie du monde. Même si elle a été traitée comme formant deux populations en Ontario, il n'y aucune disjonction génétique ou dans son aire de distribution ou encore toute autre preuve laissant croire que plus d'une population y existe. Les populations ont connu un déclin dans presque toute son aire de répartition de l'espèce entre la fin des années 1940 et les années 1970 en raison surtout des effets du DDT sur leur reproduction. Les pygargues à tête blanche avaient presque totalement disparu dans le sud de l'Ontario et dans presque tout le bassin des Grands Lacs vers la fin des années 1970, et avaient vu leur nombre diminuer ailleurs dans la province. Après que le pygargue à tête a été désigné une espèce en voie de disparition en 1973, de nombreux changements positifs ont été apportés, notamment les restrictions sur l'utilisation de pesticides organochlorés persistants, une meilleure campagne de sensibilisation et une application plus rigoureuse de la loi. Ces changements comprenaient des mesures de gestion telles que la protection des sites de nidification et le déplacement des nids vers le sud de l'Ontario. Les populations de pygargue à tête blanche prospèrent maintenant partout dans la province. Elles ont d'ailleurs beaucoup augmenté depuis les années 1960, selon différents indices (p. ex. études de surveillance des nids de la région, Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario), et il y a actuellement plus de 1 400 nids actifs en Ontario. Cette espèce continue d'élargir son aire de répartition et de recoloniser ses anciens habitats du sud de l'Ontario. Son taux de reproduction réussie dans le sud de l'Ontario est maintenant équivalent à celui des oiseaux du nord de la province. En tant qu'espèce de grande longévité qui dépend d'écosystèmes aquatiques sains et qui est vulnérable aux contaminants dans l'environnement et aux perturbations survenant aux premiers stades de nidification, le pygargue à tête blanche devrait continuer de faire l'objet d'une surveillance soutenue. Le pygargue à tête blanche est désigné espèce « préoccupante ».

#### **Paruline du Canada (*Wilsonia canadensis*)**

#### **Préoccupante**

La paruline du Canada est un petit oiseau insectivore impressionnant de couleur jaune et gris avec un anneau oculaire visible. Elle se reproduit dans les forêts mixtes aux strates arbustives denses, du Yukon au nord-est de l'Amérique du Nord, et hiverne dans le nord de l'Amérique du Sud. Près de 80

% de la population se reproduit au Canada, et éventuellement un tiers de ces oiseaux se reproduisent en Ontario. Les populations de paruline du Canada situées dans l'ouest du pays semblent se stabiliser, tandis que celles de l'est du Canada, y compris de l'Ontario, seraient éventuellement en déclin. Même si l'Ontario compte au moins 900 000 individus, le Relevé des oiseaux nicheurs laisse croire que leur nombre baisse d'environ 2,4 % par année. Il existerait un lien entre les fluctuations de populations de paruline du Canada et les variations dans l'abondance des tordeuses des bourgeons de l'épinette. Des menaces peuvent éventuellement peser sur elle, telles que le déclin du nombre de leurs habitats de reproduction et de l'abondance des proies. Toutefois, la principale menace est sûrement la perte d'habitats sur les aires d'hivernage en Amérique du Sud. La paruline du Canada est désignée espèce « préoccupante » en Ontario en raison du déclin observé dans sa population et de la forte proportion d'individus de cette espèce qui se reproduisent en Ontario.

### **Martinet ramoneur (*Chaetura pelagica*)**

### **Menacée**

Semblable à l'hirondelle de plage, le martinet ramoneur est un oiseau largement réparti se nourrissant en vol. Avant l'arrivée des cheminées européennes, le martinet ramoneur établissait vraisemblablement son nid dans de grands arbres creux, mais à mesure que ceux-ci étaient abattus, il a commencé à faire son nid ailleurs, surtout dans les cheminées. Le martinet est très répandu dans l'est de l'Amérique du Nord et se reproduit dans le sud et le centre de l'Ontario. Comme bien d'autres insectivores aériens, cette espèce a récemment subi des déclin à grande échelle. Le Relevé des oiseaux nicheurs (BBS) indique que les martinets ramoneurs ont souffert un déclin de 95 % de 1968 à 2005 au Canada. En Ontario, on estimait ce déclin à 70 % au cours des 20 dernières années (BBS), et l'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario rapporte un déclin ajusté de 43 % au cours des 20 dernières années. D'après le dernier recensement, 7 500 oiseaux demeurent toujours en Ontario. La principale menace qui pèse sur le martinet ramoneur est l'élimination constante des anciens types de cheminées qui constituaient des habitats de nidification convenables pour l'espace. Aujourd'hui, les cheminées possèdent une doublure et un couronnement en métal, ce qui les rend inaccessibles aux oiseaux. Une autre cause éventuelle du déclin serait la baisse de proies aériennes (insectes) ou la contamination de ces proies par les insecticides. Le martinet ramoneur est désigné espèce « menacée » en raison de la taille de sa population et de la nature du déclin continu de son abondance et de son aire de répartition.

### **Engoulevent d'Amérique (*Chordeiles minor*)**

### **Préoccupante**

L'engoulevent d'Amérique est un oiseau qui se nourrit en vol au crépuscule qui habite l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale. Son aire de répartition couvre tout le sud des basses terres de la baie d'Hudson en Ontario. Il établit son nid dans des habitats ouverts tels que les affleurements rocheux, les pâturages, les prairies, les ouvertures forestières et les tourbières naturels, ainsi que les toits de gravier dans les zones urbaines. On estime à environ 40 000 oiseaux la population d'engoulevent d'Amérique de l'Ontario et l'espèce se reproduit partout dans la province. D'après les données du Relevé des oiseaux nicheurs, la population connaît un déclin de 50 % à l'échelle planétaire et de 82 % à 94 % en Ontario depuis 1966. Les données de l'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario indiquent un déclin de 39 % entre le premier atlas (de 1981 à 1985) et le deuxième (de 2001 à 2005). La cause du déclin n'est pas encore bien comprise, mais un même déclin est observé dans l'ensemble des populations d'oiseaux se nourrissant en vol du continent. Le reboisement, la protection contre les incendies, l'agriculture intensive, l'utilisation d'insecticides, l'augmentation du nombre de prédateurs et la perte de toits en gravier constituent également des menaces éventuelles. L'engoulevent d'Amérique est désigné espèce « préoccupante » en Ontario en raison du déclin de ses populations et de son comportement alimentaire particulier d'insectivore se nourrissant en vol.

**Paruline à capuchon (*Wilsonia citrina*)****Préoccupante**

Un petit oiseau insectivore, la paruline à capuchon se reproduit dans la presque totalité de l'est des États-Unis. Elle est peu fréquente en Ontario et demeure toujours confinée à la partie sud de la province, et en particulier à la région forestière carolinienne. Cependant, son aire de répartition continue de s'étendre dans le sud de l'Ontario, et est aujourd'hui présente dans au moins 15 comtés. Elle s'étend aussi vers le nord dans la péninsule de Midland et vers l'est dans la région de Kingston. Elle se reproduit dans les zones peuplées de gaulis et aux strates arbustives denses dans les forêts décidues ou mixtes. D'importantes augmentations dans le nombre de couples nicheurs ont été observées au cours des deux dernières décennies. D'après de récentes estimations, plus de 400 couples nicheurs se trouvent en Ontario. La paruline à capuchons est désignée espèce préoccupante (auparavant menacée) en raison du fait que sa population ontarienne continue de se rétablir.

**Grèbe esclavon (*Podiceps auritus*)****Préoccupante**

Oiseau aquatique de taille relativement petite, le grèbe esclavon se reproduit généralement dans les eaux douces et occasionnellement dans les eaux saumâtres de petits étangs semi-permanents ou permanents. Répandue partout en Eurasie et en Amérique du Nord, environ 92 % de son aire de reproduction en Amérique du Nord se trouve au Canada, et s'étend de la Colombie-Britannique au nord-ouest de l'Ontario. En Ontario, cette espèce semble être un reproducteur irrégulier et rare occupant trois zones de reproduction récemment confirmées du nord-ouest de la province. Cet oiseau migre également vers de multiples sites de la région des Grands Lacs ou aux alentours, où il n'est que de passage durant les périodes de migration au printemps et en automne – et formant parfois de grands regroupements. Les analyses des tendances à long terme au Canada fondées sur le nombre d'oiseaux de Noël indiquent un déclin de 1,5 % par année entre 1966 et 2005, et un déclin global de la population à long terme d'environ 45 % depuis le milieu des années 1960. Des déclin ont été consignés pour les haltes migratoires de la région des Grands Lacs de l'Ontario, en particulier durant le printemps. La perte permanente ou la dégradation des marécages dans les prairies du Canada attribuables aux activités agricoles et de développement sont les principales menaces qui pèsent sur l'espèce, ainsi que la perte temporaire de marécages durant les périodes de sécheresse et l'accroissement des prédateurs. Dans les aires d'hivernage, l'emmêlement dans les filets, la circulation maritime et les maladies sont d'importantes causes éventuelles de mortalité. Le grèbe esclavon est désigné espèce « préoccupante » en raison des déclin observés dans les haltes migratoires en Ontario semblables à ceux observés chez les populations de l'espèce qui sont présentes ailleurs du Canada.

**Petit blongios (*Ixobrychus exilis*)****Menacée**

Le petit blongios est la plus petite espèce d'héron en Amérique du Nord. Elle mesure environ 30 cm de longueur. Cet oiseau mystérieux habite dans des marécages aux eaux calmes et dans de petites nappes d'eau libre. Cette espèce est largement répandue, son aire de répartition s'étendant de l'est du Canada jusqu'en Amérique centrale. En Ontario et dans d'autres territoires du nord-est on trouve des signes de déclin du nombre de l'espèce. Toutefois, il n'existe que peu de données complètes sur les tendances démographiques de l'espèce. On croit que près de 1500 couples habitent au Canada. Les données de programmes de surveillance des marécages dans le bassin des Grands Lacs indiquent un déclin annuel moyen de 10 % par année (ou 65 %) au cours des 10 dernières années. De plus, les atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario indiquent un déclin d'environ 32 % entre les périodes d'atlas de 1981-1985 et de 2001-2005, avec un renouvellement élevé de carrés d'atlas entre les deux périodes. La perte d'habitat est la principale raison du déclin, mais d'autres causes sont soupçonnées y compris la dégradation générale de l'habitat, les toxines, les obstacles à la migration et la hausse de la mortalité sur les routes. Le petit blongios est désigné espèce « menacée » en raison du nombre en

déclin de la population au cours de la dernière décennie et des menaces permanentes qui pèsent sur elle, notamment la perte et la dégradation d'habitats marécageux.

**Moucherolle à côtés olive (*Contopus cooperi*)**

**Préoccupante**

Le moucherolle à côtés olive est un migrant néotropical qui se reproduit dans les marécages semi-forestiers et dans les zones ouvertes de forêts relativement continues. Son aire de répartition couvre l'ensemble de la zone boréale de l'Alaska, du Canada et des États-Unis adjacents. Elle hiverne en Amérique du Sud. D'après les données du relevé des oiseaux nicheurs d'Amérique du Nord, d'importants déclin sont observés le long de routes échantillonnées de l'ensemble de son aire de répartition, ce qui laisse croire en une diminution à grande échelle de l'abondance de l'espèce. Cependant, cette espèce est mal échantillonnée près des routes en Ontario dont la plupart se trouvent dans la partie sud de son aire de répartition; environ 72 % de cette aire couvre les régions du Bouclier du Nord et des terres basses de la baie d'Hudson de la province où les menaces sont moins immédiates. L'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario indique un déclin dans la probabilité d'observation, en particulier dans la partie sud de son aire de répartition (35-44 %) depuis l'achèvement de l'atlas précédent. Les raisons de ce déclin sont peu claires, mais peuvent être liées aux changements dans la composition et la structure forestières attribuables aux activités de la protection contre le feu et peut-être même à d'autres pratiques de gestion forestière, ainsi qu'au déclin dans la quantité et la qualité des habitats d'hivernage de l'espèce en Amérique du Sud. L'espèce est néanmoins toujours répandue et relativement fréquente, et on estime de manière prudente à 325 000 et à 50 000 couples respectivement les populations de reproduction au Canada et en Ontario. Le moucherolle à côtés olive est désigné espèce « préoccupante » en raison des déclin à court et à long terme chez sa population.

**Hibou des marais (*Asio flammeus*)**

**Préoccupante**

Le hibou des marais est un hibou cosmopolite qui niche dans les prairies. Il est présent sur tous les continents sauf l'Australie et l'Antarctique. En Amérique du Nord, sa principale aire de répartition comprend des prairies et la côte de l'Arctique, mais le hibou des marais fait son nid de façon irrégulière dans l'ensemble du continent. Il a subi des déclin en abondance au monde entier et partout dans l'Amérique du Nord, notamment au Canada, en raison du moins partiellement de la perte de son habitat et du fait qu'il est plutôt rare dans la plupart des territoires de compétence qu'il fréquente dans le nord-est de l'Amérique du Nord. D'après les données de l'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario, la population de hibou des marais en Ontario ne semble pas suivre la même tendance, montrant une importante augmentation ajustée dans la probabilité d'occurrence, et ce, des années 1980 aux années 2000. L'abondance d'habitats convenables dans les basses terres de la baie d'Hudson semble contrebalancer la perte d'habitats dans le sud de l'Ontario. Les changements dans le taux d'occupation des carrés d'un atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario à l'autre montrent bien, du moins en partie, la nature nomadique de l'espèce et de sa dépendance des populations de petits mammifères, en particulier les campagnols. La nature nomadique, et cette tendance à déplacer les sites de nidification d'une année à l'autre, rendent plus difficile la détermination des tendances générales des populations. Le classement de l'Ontario est fondé principalement sur la santé apparente de la population provinciale, même si le besoin de surveiller de près la population se fait sentir étant donné les tendances observées ailleurs dans son aire de répartition. Les tendances internationales, continentales et régionales, en plus des menaces reliées à notamment la perte d'habitats dans le sud de l'Ontario, confirment que le hibou des marais est espèce « préoccupante ».

**Engoulevent bois-pourri (*Caprimulgus vociferus*)**

**Menacée**

L'aire de répartition estivale de l'engoulevent bois-pourri s'étend de la Saskatchewan à la Nouvelle-Écosse et vers le sud par l'est des États-Unis. Son aire de répartition hivernale s'étend le long de la côte du golfe de la Floride, tout le long du Mexique jusqu'au Honduras. Cet oiseau insectivore nocturne chasse en faisant de petits vols pour intercepter les insectes en plein vol. L'engoulevent bois-pourri ne construit pas de nid, il pond ses oeufs directement sur le sol. Il se reproduit dans le sable ou sur des étendues de roche dénudée, dans les forêts caducifoliées et conifériennes ouvertes ou les brûlis. Son cri distinctif était autrefois fréquemment entendu la nuit dans le sud et le centre de l'Ontario. Toutefois, les données de l'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario et le Relevé des oiseaux nicheurs mentionnent un important déclin dans sa population (51%) et une contraction de son aire de répartition, en particulier dans le sud de l'Ontario. Les causes du déclin de son nombre et de la compression de son aire de répartition ne sont pas encore connues comme pour d'autres espèces d'oiseaux qui se nourrissent en vol principalement d'insectes. L'engoulevent bois-pourri est désigné espèce « menacée » en Ontario en raison des déclins continus observés chez sa population.

### **Rôle jaune (*Coturnicops noveboracensis*)**

### **Préoccupante**

Le rôle jaune est un petit oiseau aquatique discret brun jaunâtre dont l'apparence s'apparente à la caille. Quatre-vingt-dix pour cent de son aire de reproduction se situent au Canada; en Ontario, la majorité de la population se retrouve dans la région de la baie d'Hudson et dans les marais littoraux de la Baie, mais il se retrouve également plus profondément au sud dans les grandes étendues de terres humides à végétation graminée dense. Puisque le rôle jaune habite principalement dans des marais éloignés et que ses activités sont surtout nocturnes, les renseignements relatifs aux populations sont difficiles à recueillir en raison des difficultés d'identification. Seuls les programmes Breeding Bird Atlas et les études ciblées présentent des données fiables sur cette espèce et de grands espaces d'habitat potentiel dans les basses terres de la baie d'Hudson à l'intérieur des côtes n'ont jamais été étudiés pour détecter la présence de cet oiseau. Le rôle jaune fait son nid dans la végétation courte des terrains marécageux et le nid est composé de couches de végétation morte au niveau de l'eau et en guise de toit ou pour se protéger des prédateurs. Les menaces principales pour ces espèces sont la perte et la dégradation continues des milieux humides, en plus des morts accidentelles en raison des activités de fauchage ou de récolte, des collisions avec de grandes structures et le piétinement de leur nid. Cette espèce a vraisemblablement décliné dans le sud de l'Ontario, à la suite de la conversion de milieux humides en sol agraire et du développement urbain qui s'est produit dans le passé et qui a toujours lieu dans une certaine mesure. Les côtes de la Baie James (et possiblement celles de la baie d'Hudson), en revanche, semblent accueillir une grande partie de la population mondiale du rôle jaune. Bien que cette région soit actuellement reculée et intacte du point de vue de l'écologie, certaines préoccupations relatives aux pressions de développement à venir le long de ces régions côtières, comme des routes ou des éoliennes menaceront le statut de cette espèce fragile et elle sera par conséquent désignée comme « préoccupante ».

### **Mammifère**

### **Ours polaire (*Ursus maritimus*)**

### **Menacée**

L'ours polaire est un des principaux prédateurs du milieu marin de l'Arctique et sa distribution est circumpolaire en Alaska, au Canada, au Groenland, en Norvège et en Russie. En Amérique du Nord, son aire de répartition s'étend des îles de l'Arctique canadien et de l'Alaska jusqu'aux baies d'Hudson et James, au Québec et dans le Labrador. Les ours polaires de l'Ontario passent la plupart de l'année sur la glace de mer des baies d'Hudson et James. Ils dépendent des phoques qui aiment la glace pour subvenir à leurs besoins annuels en énergie. Aux fins de gestion, 13 sous-populations ont été établies au Canada, mais aucune sous-espèce n'a été relevée. Les ours polaires de l'Ontario sont gérés par l'unité de gestion du sud de la baie d'Hudson, la population étant considérée comme appartenant à l'Ontario. Même si la population d'ours polaires demeure toujours abondante en

Ontario depuis ces 20 dernières années, des preuves concluantes montrent un déclin dans l'état corporel (en particulier chez les femelles enceintes et les sous-adultes) ainsi qu'un déclin dans les taux de survie de l'espèce, toutes catégories d'âge confondues, ce qui permet de dire que la population du sud de la baie d'Hudson a atteint un point critique. La population avoisinante de l'ouest de la baie d'Hudson au Manitoba a baissé de 22 % depuis 1987, et a été désignée espèce « menacée » au Manitoba en 2008. La population du sud de la baie d'Hudson en Ontario semble suivre une même trajectoire. Il est fort probable que la réduction importante d'eau glacée de la baie d'Hudson pourrait résulter en son extirpation d'ici 45 ans. Les projections démographiques, fondées sur son taux de survie actuel, indiquent un risque de 80 % que la population soit en déclin en dedans d'une génération. L'ours polaire est désigné une espèce « menacée » en Ontario en raison des prévisions de déclin.

**Tableau 3: Liste des espèces devant être évaluées et classées en priorité par le CDSEPO  
(23 novembre 2009)**

Taxon	Nom commun	Nom latin	Liste actuelle des espèces en péril en Ontario
Plantes vasculaires	Buchnéra d'Amérique	<i>Buchnera americana</i>	En voie de disparition
Plantes vasculaires	Magnolia acuminé	<i>Magnolia acuminata</i>	En voie de disparition
Plantes vasculaires	Liatris à épi	<i>Liatris spicata</i>	En voie de disparition
Plantes vasculaires	Iris lacustre	<i>Iris lacustris</i>	Menacée
Plantes vasculaires	Oponce de l'Est	<i>Opuntia humifusa</i>	En voie de disparition
Plantes vasculaires	Carex faux-lupulina	<i>Carex lupuliformis</i>	En voie de disparition
Plantes vasculaires	Botryche du lac Supérieur	<i>Botrychium pseudopinnatum</i>	Sans objet
Plantes vasculaires	asclépiade à quatre feuilles	<i>Asclepias quadrifolia</i>	Sans objet
Plantes vasculaires	Gérardie de Gattinger	<i>Agalinis gattingeri</i>	En voie de disparition
Plantes vasculaires	Triphore penché	<i>Triphora trianthophora</i>	En voie de disparition
Plantes vasculaires	Chardon de Pitcher	<i>Cirsium pitcheri</i>	En voie de disparition
Plantes vasculaires	Liparis à feuilles de lis	<i>Liparis liliifolia</i>	En voie de disparition
Plantes vasculaires	Verge d'or voyante	<i>Solidago speciosa</i>	En voie de disparition
Plantes vasculaires	Gérardie de Skinner	<i>Agalinis skinneriana</i>	En voie de disparition
Plantes vasculaires	Gentiane blanche	<i>Gentiana alba</i>	En voie de disparition
Mollusques	Dysnomie ventrue jaune	<i>Epioblasma torulosa rangiana</i>	En voie de disparition
Mollusques	Obovarie olivâtre	<i>Obovaria olivaria</i>	Sans objet
Mollusques	Villeuse haricot	<i>Villosa fabalis</i>	En voie de disparition
Mollusques	Lampsile fasciolée	<i>Lampsilis fasciola</i>	En voie de disparition
Insectes	Toxophora amphitea	<i>Toxophora amphitea</i>	Sans objet
Insectes	Hémileucin du ményanthe	<i>Hemileuca sp.</i>	Sans objet
Insectes	Lutin givré	<i>Callophrys lanoraieensis</i>	Sans objet
Insectes	Cercope de la verge d'or	<i>Philaronia Canadensis</i>	Sans objet
Insectes	Lutin givré	<i>Callophrys irus</i>	Disparue du pays
Insectes	<i>Polystoechotes punctatus</i>	<i>Polystoechotes punctatus</i>	Sans objet
Insectes	Cordulie de Hine	<i>Somatochlora hineana</i>	Sans objet

Insectes	Perceur du ptéléa	<i>Yponomeuta atomocella</i>	Sans objet
Insectes	Halipside de Hungerford	<i>Brychius hungerfordi</i>	Sans objet
Insectes	Bleu mélissa	<i>Lycaeides melissa samuelis</i>	Disparue du pays
Insectes	Trimerotropis huroniana	<i>Trimerotropis huroniana</i>	Sans objet
Insectes	Gomphe de Laura	<i>Stylurus laurae</i>	Sans objet
Insectes	Epeoloides pilosula	<i>Epeoloides pilosula</i>	Sans objet
Insectes	Hespérie tachetée	<i>Erynnis martialis</i>	Sans objet
Insectes	Nécrophore d'Amérique	<i>Nicrophorus americanus</i>	Sans objet
Insectes	Ophiogomphe de Howe	<i>Ophiogomphus howei</i>	Sans objet
Insectes	Bourdon à taches rousses	<i>Bombus affinis</i>	Sans objet
Insectes	Gomphe ventru	<i>Gomphus ventricosus</i>	Sans objet
Insectes	Melanoplus walshii	<i>Melanoplus walshii</i>	Sans objet
Poissons	Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>	Disparue du pays
Poissons	Omble aurora	<i>Salvelinus fontinalis timagamiensis</i>	En voie de disparition
Poissons	Lamproie brune	<i>Ichthyomyzon castaneus</i>	Sans objet
Poissons	Bec-de-lièvre	<i>Exoglossum maxillina</i>	Menacée
Poissons	Cisco de lac	<i>Coregonus artedii</i>	Sans objet
Poissons	Grand corégone	<i>Coregonus clupeaformis</i>	Sans objet
Poissons	chat-fou liséré	<i>Noturus insignis</i>	Données insuffisantes *
Poissons	Mulet perlé	<i>Margariscus margarita</i>	Sans objet
Poissons	Ménomini rond	<i>Prosopium cylindraceum</i>	Sans objet
Poissons	Cisco à mâchoires égales	<i>Coregonus zenithicus</i>	Menacée
Poissons	Méné miroir	<i>Notropis photogenis</i>	Préoccupante
Amphibiens	Crapaud de Fowler	<i>Anaxyrus fowleri</i>	Menacée
Amphibiens	Salamandre de Jefferson	<i>Ambystoma jeffersonianum</i>	Menacée
Reptiles	Couleuvre à petite tête	<i>Thamnophis butleri</i>	Menacée
Reptiles	Couleuvre royale	<i>Regina septemvittata</i>	Menacée
Oiseaux	Moucherolle vert	<i>Empidonax virescens</i>	En voie de disparition
Oiseaux	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	En voie de disparition
Oiseaux	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Sans objet
Oiseaux	Goglu des près	<i>Dolichonyx oryzivorus</i>	Sans objet
Oiseaux	Paruline azurée	<i>Dendroica cerulea</i>	Préoccupante
Oiseaux	Sturnelle des prés	<i>Sturnella magna</i>	Sans objet

Oiseaux	Courlis esquimau	<i>Numenius borealis</i>	En voie de disparition
Oiseaux	Tétras des prairies	<i>Tympanuchus cupido</i>	Disparue du pays
Oiseaux	Bruant de Henslow	<i>Ammodramus henslowii</i>	En voie de disparition
Oiseaux	Râle elegant	<i>Rallus elegans</i>	En voie de disparition
Oiseaux	Bécasseau semipalmé	<i>Calidris pusilla</i>	Sans objet
Oiseaux	Paruline polyglotte	<i>Icteria virens</i>	Préoccupante
Mammifères	Taupe à queue glabre	<i>Scalopus aquaticus</i>	Préoccupante
Mammifères	Caribou des bois (population de la toundra forestière)	<i>Rangifer tarandus caribou</i>	Pas en péril *
Mammifères	Campagnol sylvestre	<i>Microtus pinetorum</i>	Préoccupante

\* Les espèces faisant partie des catégories « Pas en péril » et « Données insuffisantes » ne figurent pas sur la liste des espèces en péril en Ontario.

**Tableau 4 : Membres et mandats du CDSEPO en 2009**

Nom	Rôle	Emplacement	Mandat
D <sup>f</sup> Brock Fenton	Président	Etobicoke	21 août 2008 au 20 août 2011
D <sup>f</sup> Ron Brooks	Membre	Guelph	21 août 2008 au 20 août 2010
D <sup>f</sup> Steven Marshall	Membre	Guelph	21 août 2008 au 20 août 2010
D <sup>f</sup> Martyn Obbard	Membre	Peterborough	21 août 2008 au 20 août 2010
D <sup>f</sup> Jane Bowles	Membre	Thorndale	21 août 2008 au 20 août 2011
D <sup>f</sup> Bill Crins	Membre	Peterborough	21 août 2008 au 20 août 2011
Michael Oldham	Membre	Peterborough	21 août 2008 au 20 août 2011
Ted Armstrong	Membre	Thunder Bay	21 août 2008 au 20 septembre 2012
Al Harris	Membre	Thunder Bay	21 août 2008 au 20 septembre 2012
James Kamstra	Membre	Port Perry	21 août 2008 au 20 septembre 2012
D <sup>f</sup> Justina Ray	Membre	Toronto	21 septembre 2008 au 20 octobre 2012